

# 1 - Saône

## Grosne - SA\_03\_08

FRDR602 La Grosne de la Guye à la confluence avec la Saône Cours d'eau MEN

<b>Etat écologique :</b> Moyen	<b>Objectif :</b> bon état	2021	<b>Etat chimique sans ubiquiste :</b> Bon	<b>Objectif :</b> 2015
			<b>Etat chimique avec ubiquiste :</b> Bon	<b>Objectif :</b> 2015
<b>Motivations en cas de recours aux dérogations :</b>	FT		<b>Motivations en cas de recours aux dérogations :</b>	
<b>Paramètres faisant l'objet d'une adaptation :</b>	morphologie, pesticides, matières organiques et oxydables		<b>Paramètres faisant l'objet d'une adaptation :</b>	

Commentaire

### Mesures pour atteindre les objectifs de bon état

**Pression à traiter : Altération de la morphologie**

MIA0202 Réaliser une opération classique de restauration d'un cours d'eau

MIA1001 Gérer les forêts pour préserver les milieux aquatiques

**Pression à traiter : Pollution diffuse par les pesticides**

AGR0202 Limiter les transferts d'intrants et l'érosion au-delà des exigences de la Directive nitrates

AGR0303 Limiter les apports en pesticides agricoles et/ou utiliser des pratiques alternatives au traitement phytosanitaire

AGR0401 Mettre en place des pratiques pérennes (bio, surface en herbe, assolements, maîtrise foncière)

COL0201 Limiter les apports diffus ou ponctuels en pesticides non agricoles et/ou utiliser des pratiques alternatives

**Pression à traiter : Pollution ponctuelle urbaine et industrielle hors substances**

ASS0302 Réhabiliter et ou créer un réseau d'assainissement des eaux usées hors Directive ERU (agglomérations de toutes tailles)